



FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS PARACHUTISTES

Siège : Quartier général Niel – 2, rue Montoulieu Saint-Jacques

31000 TOULOUSE

Adresse postale : FNAP - BP 50143
64811 AEROPOLE PYRENEES Cedex
E-mail : fednatassosparas@gmail.com
Site : www.fnapara.fr

Paris, le 16 avril 2025

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025

L'assemblée générale ordinaire (AGO) de la Fédération Nationale des Associations Parachutistes s'est déroulée le 2 avril 2025 au sein du 14^e régiment d'infanterie et de soutien logistique parachutiste, Quartier Pradère Toulouse, sous la présidence d'honneur des généraux (2s) Michel de COURREGES et Jean-Paul VINCIGUERRA

Le général de corps d'armée (2s) Michel DELION, président de la FNAP, a suivi l'ordre du jour ci-après :

1. Ouverture : 15h30

- mot d'ouverture et de bienvenue ;
- In Memoriam : Minute de silence en hommage aux 100 parachutistes disparus depuis la dernière assemblée générale ;
- présentation du déroulement ;
- point des présents (quorum), par le Secrétaire général.
-

2. Assemblée générale ordinaire (AGO) :

Ouverture de l'AGO.

Rapport moral du Président :

- bilan de l'année écoulée ;
- rapport d'activités ;
- plan d'action pour l'année à venir ;
- objectifs généraux ;
- actions particulières ;
- conclusion et vote.

Rapport financier par le Trésorier :

- bilan financier ;
- projet de budget ;
- vote ;
- augmentation de la cotisation par le Président ;
- vote.

Secrétaire général :

- proposition d'adhésion de deux nouvelles associations ;
- vote.
- composition du conseil national, renouvellement des membres ;
- présentation des candidats ;
- vote.

- Intervention du lieutenant-colonel (er) Rodolphe CHEVALIER D'ALMONT ;
- Intervention de madame Alexandra LAIGNEL-LAVASTINE, auteur de « André ZIRNHELD, Le chant d'un partisan » ;

Clôture de l'AGO.

Fin de la partie statutaire. PAUSE

3. Informations et échanges :

- Présentation de l'association « Le Foyer de l'Institution Nationale des Invalides » par le médecin général principal Jack DOROL.

Conclusion du président d'honneur.

Il est à noter que lors de l'accueil, chacun des participants à l'AG a reçu un exemplaire du livre de madame Alexandra LAIGNEL-LAVASTINE, « André ZIRNHELD, Le chant d'un partisan » qu'il a pu faire dédicacer par l'auteur. Cette action a pu être réalisée grâce à l'aide financière de « SOUTIEN COMMANDO ». Que tous les membres de cette association soient remerciés.

Général de CA (2s) Michel DELION
Président de la FNAPara



ANNEXES

1. Point de situation sur les associations et quorum par le Secrétaire général.
2. Rapport Moral du Président.
3. Bilan Financier 2024 et Budget 2025.
4. Présentation de 2 nouvelles associations.
5. Renouvellement du conseil national ; élections ; présentation du nouveau conseil national.
6. Questions d'actualité et diverses.

PIECES JOINTES :

1. Texte de l'intervention du lieutenant-colonel (er) Rodolphe CHEVALIER D'ALMONT ;
2. Ppt de présentation de l'association « Le Foyer de l'Institution Nationale des Invalides », un lien séparé ;
3. Liste de nos camarades disparus depuis l'AG 2024, un envoi séparé.

ANNEXE 1 – POINT DE SITUATION SUR LES ASSOCIATIONS ET QUORUM

La FNAP se compose de 36 associations membres actifs et de 2 sympathisantes. Le nombre de voix est proportionnel au nombre d'adhérents, voir nos statuts.

1. UNION NATIONALE DES PARACHUTISTES	4 voix
2. AMICALE GROUPT. COMMANDOS PARAS FUSCOS AIR (AGCPFCA)	3 voix
3. AMICALE DES FUSILIERS MARINS ET COMMANDOS (ANFMC)	3 voix
4. AMICALE DU 1er R.C.P.	3 voix
5. AMICALE DU 1er R.H.P.	3 voix
6. AMICALE DU 3e R.P.I.Ma et des TDM	3 voix
7. AMICALE DU 8 ET DU 7	3 voix
8. ASSO. NATIONALE DES ANCIENS ET AMIS DU 9e R.C.P.	3 voix
9. ASSO. NATIONALE DES ANCIENS PARACHUTISTES DU 11°CHOC	3 voix
10. AMICALE DU 13e R.D.P.	3 voix
11. AMICALE DU 35e R.A.P. ET DE L'ARTILLERIE PARA	3 voix
12. AMICALE DU 1er RPIMa "QUI OSE GAGNE"	3 voix
13. AMICALE DU 6e RPIMa	3 voix
14. AMICALE DES ANCIENS LEGIONNAIRES PARACHUTISTES - AALP	2 voix
15. AMICALE DES ANCIENS DU BAT DE CHOC ET CNEC 1er RGT DE CHOC	2 voix
16. AMICALE DU 1er REGIMENT DU TRAIN PARACHUTISTE	2 voix
17. AMICALE DU 17e R.G.P.	2 voix
18. AMICALE DE L'ECOLE DES TROUPES AEROPORTEES	2 voix
19. AMICALE NATIONALE DES TRANSMISSIONS AÉROPORTÉES	2 voix
20. AMICALE DES ANCIENS PARACHUTISTES DE HAUTE MARNE	2 voix
21. AMICALE NATIONALE DU GRAND 14	2 voix
22. AMICALE DES CHUTEURS OPÉRATIONNELS	2 voix
23. ASSOCIATION DES ANCIENS MILITAIRES DU CAMP D'IDRON	2 voix
24. AMICALE DES ANCIENS DU 2e RPIMa	1 voix
25. AMICALE des ANCIENS DE LA C.P.I.Ma DE L'EX A.E.F.	1 voix
26. AMICALE DES OPÉRATIONS SPÉCIALES	1 voix
27. CLUB DES CHEFS PARACHUTISTES AU FEU	1 voix
28. AMIC. DES ANCIENS PARAS DU TERRITOIRE DE BELFORT ET ENVIRONS	1 voix
29. AMICALE DES PARACHUTISTES DU SUD OUEST	1 voix
30. AMICALE DES ANCIENS PARACHUTISTES MILITAIRES D'Auvergne	1 voix
31. ASSOCIATION DES ANCIENS PARAS DES HAUTES ALPES ET REGION	1 voix
32. AMICALE DES ANCIENS PARAS DROME ARDÈCHE	1 voix
33. ASSOCIATION SAVOYARDE DES ANCIENS DES T.A.P.	1 voix
34. AMICALE PARACHUTISTE DES VOSGES	1 voix
35. AMICALE MARTINICAISE DES PARACHUTISTES	1 voix
36. AMICALE DES PARACHUTISTES DE COLMAR ET ENVIRONS	1 voix

Associations sympathisantes

1. FÉDÉRATION NATIONAL D'ENTRAIDE PARACHUTISTE
2. ARFVA DRAKKAR
3. SOUTIEN COMMANDO

Le total des voix est de 73 : quorum majorité simple : 37 voix, quorum majorité des 2/3 : 49 voix

Associations adhérentes présentes :	19	43 voix
Associations adhérentes représentées :	12	21 voix
Associations absentes et/ou excusées	5	9 voix
Voix présentes ou représentées : 64.		
Associations sympathisantes présentes : 2		

L'assemblée générale peut valablement délibérer

ANNEXE 2 – ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

15h30 : Ouverture de l'assemblée générale ordinaire de la FNAPara par le président, le général (2S) Michel DELION.

En préambule, le Président lit le message de madame Patricia MIRALLES, ministre déléguée auprès du ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants (voir annexe).



La Ministre déléguée

**Message pour l'assemblée générale de la Fédération nationale des
associations parachutistes**

Toulouse – 2 avril 2025

Patricia MIRALLES, ministre déléguée chargée de la Mémoire et des Anciens
combattants

Mesdames et messieurs les présidents des associations parachutistes,

Alors que vous vous êtes réunis pour l'assemblée générale annuelle de la Fédération nationale des associations parachutistes, je souhaitais m'associer à vos travaux, même si je ne peux physiquement être présente parmi vous.

Je tenais avant tout à m'incliner devant la mémoire de vos anciens, paras de la France libre, commandos marine et bataillons de choc, qui payèrent le prix du sang pour la libération de notre pays, il y a 80 ans.

Si l'idée de l'emploi des parachutes pour le sauvetage du personnel embarqué dans les airs est attribué à Jacques Garnerin pour les aérostiers en 1797 ou au fusilier marin Constant Duclos en 1915 pour les premiers pilotes, l'emploi opérationnel des troupes aéroportées, en effet, est véritablement lié aux combats de la Seconde Guerre mondiale, et pour les Français essentiellement à ceux de la Libération.

Les Paras de la France Libre, honorés par le général de Gaulle comme « ceux qui regardent le ciel sans pâlir et les hommes sans rougir », les volontaires FFI qui ont rejoint au début de l'année 1945 le 3^e bataillon du 1^{er} régiment de chasseurs parachutistes, tous les commandos, qu'ils soient de marine, de choc, ou d'Afrique, les « Merlinettes », opératrices radio parachutées en France occupée puis pour nombre d'entre elles capturées, torturées et exécutées, ont rudement combattu pour libérer notre patrie, inscrivant en lettres d'or dans les plis de leurs drapeaux les noms de batailles mythiques, et participant ainsi aux côtés de leurs frères d'armes à la renaissance de l'honneur des armes de la France.

Arme jeune, arme de jeunesse surtout, les parachutistes puisent aujourd'hui encore une partie de leur détermination dans leur état d'esprit, fait de fraternité d'arme, de témérité et parfois même d'insolence face au danger, cet esprit si parfaitement exprimé dans la « Prière du Para », rédigée le 1^{er} avril 1938 à Tunis : c'était il y a 87 ans hier, jour pour jour.

Tombé pour la France le 26 juillet 1942, en Lybie L'aspirant Zirnheld voulait « une vie simple, une vie claire, une vie risquée », mais avant tout « une vie libre » : le feu d'ardeur et d'espérance qui l'animait fut repris sur tous les fronts de la Libération.

Alors que notre pays va bientôt fêter les 80 ans de la Victoire, le 8 mai, nous devons nous souvenir qu'au-delà de la liesse populaire du retour à la Paix, beaucoup de parachutistes et de commandos ont continué le combat, immédiatement en Extrême-Orient à la suite de l'agression japonaise du 9 mars, comme le Corps léger d'intervention, le commando Ponchardier ou les Commandos mixtes aéroportés, mais aussi et surtout au cours des deux longues décennies d'épreuves qui suivirent, liées aux combats de la décolonisation, en Indochine puis en Algérie.

Aujourd'hui avec vos associations vous représentez la quatrième génération du feu, celle qui avec ses morts et ses blessés, en moindre nombre, mais dont le courage et les souffrances sont toujours renouvelés à chaque blessure, à chaque deuil, relève à son tour le flambeau des générations précédentes, cette flamme allumée au brasier des combats de la Seconde Guerre mondiale.

Je tenais à saisir cette occasion pour saluer tout particulièrement l'action du général DELION, à la fois comme président de la FNAPara et comme directeur général de la mission du 80^e anniversaire des débarquements, de la Libération de la France et de la Victoire.

Toujours en avant, portant avec un sens incomparable de l'abnégation et de l'engagement ce projet collectif, je me réjouis que les qualités exceptionnelles qui sont les siennes aient pu être mises au service de cet événement si important et structurant pour notre mémoire nationale.

Je sais que les travaux de cette assemblée générale seront constructifs, et vous permettront de continuer à faire vivre l'héritage para pour les années à venir, dans l'esprit qui l'a toujours caractérisé.

Il ne me reste donc qu'à lancer à mon tour, à vos côtés, ce cri de ralliement auquel je suis profondément heureuse de me joindre :

« Et par Saint Michel ... Vive les paras ! »

Le président propose ensuite que les votes soient effectués à main levée : demande acceptée à l'unanimité par l'assemblée générale.

Rapport moral : réalisations 2024-25

Lors de notre dernière assemblée générale, nous avons collectivement souhaité mieux inscrire la FNAPARA au sein du Monde combattant, via deux projets :

- Celui de rejoindre les grandes associations (de 12 à 17 désormais), qui portent le surnom de « G12 » ;
- Poursuivre notre intégration interne du monde parachutiste, dans une véritable optique interarmées, en y accueillant nos frères d'armes de la Gendarmerie nationale.

J'ai l'honneur de vous rendre compte de ces démarches, qui se sont traduites par :

- l'officialisation de notre intégration au sein du G12 ;
- La participation à l'audition « Monde combattant » à la commission de défense de l'assemblée nationale ;
- La participation aux commémorations des Journées nationales, dont en particulier le 11 Novembre, avec le dépôt d'une gerbe au nom de la FNAPara et le plaisir d'un repas à l'Elysée en compagnie de notre porte-drapeau Éric DUTERTE et de son camarade de l'UNP, Laurent GRUHIER ;
- La tenue d'un CA délocalisé à Orange, chez nos frères d'armes de l'AAE ;
- L'intégration aujourd'hui de nouvelles associations, liées aux parachutistes de la Gendarmerie Nationale.

A noter également que la Fondation Bigeard a procédé, « en souplesse », à la mise en place de la statue du général à Toul.

Perspectives 2025-26

Pour les perspectives et notre plan d'action 2025-26, je vous propose de :

- poursuivre notre structuration au profit de nos priorités (blessés et jeunesse), à évoquer lors de nos prochains CA ;
- définir à partir de vos suggestions, les messages à passer au niveau national : la prochaine réunion du G12 aura lieu le 25 avril et nous pourrions y évoquer :
 - Nos « inquiétudes » à la suite de la décision de justice liée à une Sainte-Geneviève en 2022 ;
 - Notre appréciation du projet de loi « Statut du vétéran » ;
 - mettre à l'honneur les parachutistes lors des commémorations du 8 mai (sur le modèle de la participation des Paras de Colmar début février) :
 - Association *PedagoJeep* à Grande-Synthe, soutenue par l'UNP 590 ;
 - Parade possible sur les Champs-Élysées, le 8 mai après-midi,
 - Bascule des combats vers l'Indochine (j'ai participé à la cérémonie du 9 mars, coup de force Japonais),
 - De soutenir l'action au profit de Zirnheld, visant à lui dédier un buste. Je remercie l'auteur, ainsi que Soutien Commando, pour cette généreuse distribution.

VOTE : pour 64 voix / abstention 0 / contre 0

ANNEXE 3 – RAPPORT FINANCIER 2024 – BUDGET PREVISIONNEL 2025

Le trésorier fait le rapport financier et apporte quelques explications.

COMPTE de RÉSULTATS 2024

PRODUITS

AVOIR au 31.12.2023	9 166,41
Cotisations 2024 :	4 580,00 €
Don	100,00 €
Remboursement Frais bancaire	43,59 €
Remboursement avance de l'hôtel et des repas	2 551,60 €
TOTAL	16 441,60€

CHARGES

Frais de compte	200,63 €
Frais annexes	371,11 €
Cotisations d'adhésions Ailes brisées, la Flamme Arc de Triomphe	40,00 €
Site web +Zoom	241,44 €
Frais internes (A.G & CN)	5 015,88 €
Frais cérémonie 11/11 Paris	457,03 €
TOTAL des charges	6 326,09 €

BILAN : 16 441,60 € – 6 326,09 € = avoir positif 10 115, 51 €

Détail des mouvements

Solde du compte bancaire au 31/12/2023	9 166,41 €
	Débit Crédit
Cotisations perçues en 2024 + don de 100,00€ du Général Michel DELION	4 680,00 €
Cotisation les Ailes brisées (15€) + Arc de triomphe (25€)	40,00 €

Remboursements des avances de frais d'hôtel et de repas	2 551,60 €	
Frais AG 2024 et frais reconnaissance AG (carburant + péage)	5 015,88 €	
Frais gestion de compte bancaire	200,63 €	
Remboursements frais de gestion de compte	43,59 €	
Frais annexes (boite postale, achat timbres et fournitures bureau) 1	371,11 €	
Frais déplacement et achat de la gerbe pour la cérémonie du 11 novembre à Paris	457,03 €	
Frais site web + Zoom	241,44 €	
	6 326,09 €	7 275,19 €
Solde du Compte bancaire au 31/12/2024		10 115,51 €

Frais annexes : 371,11 €

Boite postale = 118,80€

Divers = 81,47€

Timbres et envoies postale 170,84€

Frais A.G : 2 664,28€

Reconnaissance sur Pau = -227,74€ (carburant et péages)

Hôtel = -2 098€

Repas = -2690,14€

Remboursement hôtel et repas= + 2351,60€

Total dépenses	6 326,09 €
Total reçu	7 275,19 €
Solde positif	949,10 €

BUDGET PREVISIONNEL 2025

PRODUITS

AVOIR au 31.12.2024	10 115,51 €
Prévisionnel Cotisations 2025 : Don	5 325,00 € 225,00 €

TOTAL Produits	15 665,51€
----------------	------------

CHARGES

Frais de compte & BP	250,00 €
Fournitures	380,00 €
Cotisations d'adhésions Ailes brisées, la Flamme Arc de Triomphe, ASAF (2024 et 2025) et SOLDIS (2024)	240,00 €
Site WEB (FNAP) ZOOM	260,00 €
Frais internes (A.G&CN)	5 500,00 €
Provisions, réserve	9 035,51 €
TOTAL des charges	15 665,51 €

VOTE : pour 64 voix / abstention 0 / contre 0

Points particuliers :

- 1) L'assemblée générale de la FNAPara donne pouvoir à monsieur Michel DELION, Président, et à messieurs Philippe FORMOSA, Secrétaire général, Lionel LEVEL, Secrétaire général suppléant, Juan Carlos DIEZ, Trésorier et Jean-Michel BENAZET, Trésorier suppléant, de faire séparément toutes les opérations concernant le fonctionnement du compte de chèques de fonds ouvert au Crédit Mutuel et notamment de signer tous ordres, reçus, chèques, virements, et faire tous versements et tous retraits, de retirer ou de verser toutes pièces comptables, de donner toutes quittances et décharges, et, de façon générale, effectuer toutes opérations pour le compte de la collectivité sus – dénommée.
Le présent pouvoir est valable jusqu'à révocation expresse de sa part.
Il sera obligatoirement renouvelé de son chef, au cas où un changement interviendrait au sein de la gouvernance ;
- 2) Le nouveau Secrétaire général proposera une nouvelle adresse postale dans les meilleurs délais ;
- 3) Le Secrétaire général descendant reçoit mandat pour procéder à la fermeture de l'actuelle adresse postale sur décision du bureau.

VOTE : pour 64 voix / abstention 0 / contre 0

ANNEXE 4 – DEMANDES D'ADHESION DE NOUVELLES ASSOCIATIONS

1. Adhésion de l'association « Le Foyer de l'institution Nationale des Invalides » comme membre sympathisant

- L'association du foyer de l'Institution nationale des Invalides est une association loi 101 dont les statuts ont été déposés en juillet 1925 ;
- Elle est reconnue d'utilité publique depuis 1927 ;
- Son but est l'amélioration de la situation morale et matérielle des pensionnaires, invalides et blessés de l'Institution nationale des Invalides ;
- Elle est administrée par un Conseil d'administration de 15 membres qui élit un bureau de 8 membres ;
- Son siège social est situé au 6 boulevard des Invalides, 75007 Paris ;
- Adresse mail : foyer-des-invalides@orange.fr
- Téléphone : 01 47 05 99 87
- Site internet : <https://www.foyerdesinvalides.fr>

VOTE : pour 64 voix / abstention 0 / contre 0

2. Adhésion de l'association du « Gendarme parachutiste » comme membre sympathisant

Il est fondé, entre les anciens membres de l'Escadron Parachutiste de Gendarmerie Mobile (EPGM - 9/11 Para) et de l'Escadron Parachutiste d'Intervention de la Gendarmerie Nationale, une association, ayant pour titre « ASSOCIATION DU GENDARME PARACHUTISTE »

Celle-ci a pour objet de :

- Faciliter, maintenir et développer entre tous ses membres des liens de solidarité, et d'amitiés ;
- Conserver la mémoire des anciens membres des deux unités susmentionnées ;
- Représenter ses membres lors d'événements commémoratifs ou de cérémonies officielles en lien avec la Gendarmerie Nationale et plus particulièrement avec le Groupe d'Intervention de la Gendarmerie Nationale (GIGN) afin de faire perdurer l'esprit des Gendarmes Parachutistes.

○
“L'esprit de cette Association dont j'ai la digne charge d'assumer la présidence, souligne à n'en pas douter les valeurs morales, de soutien et de solidarité, d'engagement et de dépassement de soi qui ont toujours marqué l'essence de ses personnels et de leurs proches. ”

Andréa Franchi - Président de l'AGDP

VOTE : pour 64 voix / abstention 0 / contre 0

ANNEXE 5 – RENOUVELLEMENT DU CONSEIL NATIONAL

Jusqu'au 2 avril 2025, le Conseil national était le suivant :

CONSEIL D'ADMINISTRATION	
PRESIDENTS D'HONNEUR	
Général LEBORGNE (décédé en 2007) Général (2S) Michel de COURREGES Général (2S) Maurice LE PAGE Général (2S) Marcel PARTY Général (2S) Claude BENITO Général (2S) Jean-Paul VINCIGUERRA Général (2S) Jacques LECHEVALLIER	
PRESIDENT	
Général (2S) Michel DELION	Fin de mandat AG 2026
VICE-PRESIDENTS ET MEMBRES DU BUREAU	
Général (2S) Georges LEBEL	Fin de mandat AG 2026
Commissaire général (2S) Philippe BEYRIES	Fin de mandat AG 2025
Colonel (e.r.) Claude SEILLIER (Air)	Fin de mandat AG 2026
Général (2S) Vincent GUIONIE	Fin de mandat AG 2027
ADMINISTRATEURS	
Général (2S) Jacques ARAGONES	Fin de mandat AG 2025
Commandant (RC) Thierry ROUSSEAU	Fin de mandat AG 2025
Lieutenant-colonel (e.r.) Rodolphe CHEVALIER D'ALMONT	Fin de mandat AG 2026
Caporal-chef de 1 ^{ère} classe ® Éric DUTERTE	
BUREAU	
SECRETAIRE GENERAL	
Lieutenant-colonel(e.r.) Pierre-Henri RAKETAMANGA	Fin de mandat AG 2026
SECRETAIRE GENERAL SUPPLEANT	
Capitaine (e.r.) Gilles CARBILLET	Fin de mandat AG 2025
TRESORIER	
Caporal-chef (e.r.) Juan Carlos DIEZ	Fin de mandat AG 2026
TRESORIER ADJOINT SUPPLEANT	
Capitaine de Frégate (e.r.) Jean-Michel BENAZET	Fin de mandat AG 2026

Sortants :

- Commissaire général (2S) Philippe BEYRIES
- Général (2S) Jacques ARAGONES
- Commandant (RC) Thierry ROUSSEAU
- Lieutenant-colonel ® Pierre-Henri RAKETAMANGA* (déjà hors statuts)
- Capitaine ® Gilles CARBILLET

Candidats

Se représentent :

- Commissaire général (2S) Philippe BEYRIES
- Général (2S) Jacques ARAGONES
- Commandant (RC) Thierry ROUSSEAU

Se présentent (dans l'ordre d'arrivée des candidatures)

- Chef d'escadron ® Philippe FORMOSA
- Major ® Lionel LEVEL
- Brigadier-chef ® Bernard SIGNAT
- Lieutenant-colonel ® Christian DUBOIS

Sont élus :

- Commissaire général (2S) Philippe BEYRIES
- Général (2S) Jacques ARAGONES
- Commandant (RC) Thierry ROUSSEAU
- Chef d'escadron ® Philippe FORMOSA
- Major ® Lionel LEVEL
- Brigadier-chef ® Bernard SIGNAT
- Lieutenant-colonel ® Christian DUBOIS

VOTE : pour 64 voix / abstention 0 / contre 0

A l'issue du vote et de l'AG, le Conseil d'administration 2025 est donc le suivant* :

CONSEIL D'ADMINISTRATION	
PRESIDENTS D'HONNEUR	
Général LEBORGNE (décédé en 2007) Général (2S) Michel de COURREGES Général (2S) Maurice LE PAGE Général (2S) Marcel PARTY Général (2S) Claude BENITO Général (2S) Jean-Paul VINCIGUERRA Général (2S) Jacques LECHEVALLIER	
PRESIDENT	
Général (2S) Michel DELION	Fin de mandat AG 2026
VICE-PRESIDENTS ET MEMBRES DU BUREAU	
Général (2S) Georges LEBEL	Fin de mandat AG 2026
Commissaire général (2S) Philippe BEYRIES	Fin de mandat AG 2028
Colonel (e.r.) Claude SEILLIER (Air)	Fin de mandat AG 2026
Général (2S) Vincent GUIONIE	Fin de mandat AG 2027
ADMINISTRATEURS	
Général (2S) Jacques ARAGONES	Fin de mandat AG 2028
Commandant (RC) Thierry ROUSSEAU	Fin de mandat AG 2028
Lieutenant-colonel (e.r.) Rodolphe CHEVALIER D'ALMONT	Fin de mandat AG 2026
Caporal-chef de 1 ^{ère} classe (e.r.) Éric DUTERTE	Fin de mandat AG 2027
Brigadier-chef (e.r.) Bernard SIGNAT	Fin de mandat AG 2028
Lieutenant-colonel (e.r.) Christian DUBOIS	Fin de mandat AG 2028
BUREAU	
SECRETAIRE GENERAL	
Commandant (e.r.) Philippe FORMOSA	Fin de mandat AG 2028
SECRETAIRE GENERAL SUPPLEANT	
Major (e.r.) Lionel LEVEL	Fin de mandat AG 2028
TRESORIER	
Caporal-chef (e.r.) Juan Carlos DIEZ	Fin de mandat AG 2026
TRESORIER ADJOINT SUPPLEANT	
Capitaine de Frégate (e.r.) Jean-Michel BENAZET	Fin de mandat AG 2026

- Statuts du 3 avril 2024, article 9 : Le conseil d'administration (CA) de la fédération est constitué de 10 à 18 membres avec voix délibérative. De facto, 3 postes sont encore disponibles.

16h00 : clôture de la partie statutaire de l'AG.

PIECE JOINTE 1 : Intervention du Lieutenant-colonel (er) Rodolphe CHEVALIER d'ALMONT sur la convention de partenariat amicales régimentaires / UNP

LA CONVENTION :

Face à la difficulté d'être entendu à bon niveau (politique et opérationnel) une nouvelle architecture, est mise en place, matérialisée par une convention générique qui adaptée localement, et permet désormais :

- le renforcement des liens entre amicales régimentaires et sections UNP ;
- la représentativité des amicales, associations et Union parachutiste.

Ceci se réalise en conservant :

- l'identité de chacun des signataires ;
- l'autonomie de chaque amicale et section UNP.

OBJECTIFS

- ❖ contribuer à une plus grande synergie : renforcer les liens entre l'active et le monde combattant parachutiste (au niveau amicale régimentaire - section UNP) ;
- ❖ préparer les défis de demain : améliorer le positionnement et l'efficacité de la famille para par une action commune claire et puissante.

CADRE

- ❖ convention générique adaptée localement, adoptée par les AG de l'amicale et de l'UNP, et pouvant faire l'objet d'avenants ;
- ❖ la convention porte sur 3 thèmes : gouvernance, cotisations et missions ;
- ❖ la FNAPara est tenue informée de ces conventions.

DOMAINES CONCERNES (LISTE NON EXHAUSTIVE)

- ❖ Rayonnement :
 - de la famille para au sein du département ;
- ❖ Devoir de mémoire :
 - entente préalable pour répartir les moyens lors de cérémonies... ;
- ❖ Soutien des anciens :
 - coordination pour soutenir les camarades en difficulté ;
 - appui de l'UNP pour fournir une délégation aux obsèques ;
- ❖ Recrutement :
 - coordination des actions d'information au profit des régiments ;
- ❖ Retour dans la vie civile :
 - appui à l'installation des retour vie civile (contacts, infos) ;
 - transmettre les offres d'emploi ;
- ❖ Renforcement de l'esprit de défense :
 - interventions auprès de la jeunesse et des forces vives de la nation

POINT DE SITUATION

Conventions signées :

- Castres
- Tarbes (avec amicale 35°RAP)
- La Réunion

En cours :

- Montauban

En attente :

- Carcassonne
- Caylus/Mont de Marsan (amicale 6°RPIMa)
- Toulouse....

PIECE JOINTE 2 : Intervention du Médecin général inspecteur (2s) Jack DOROL

La présentation complète en PDF et sur Powerpoint fait l'objet d'un envoi séparé

PIECE JOINTE 3 : LISTE DE NOS CAMARADES DISPARUS DEPUIS L'AG 2024

La liste complète en PDF fait l'objet d'un envoi séparé